

## Principales références réglementaires – maladies des animaux aquatiques

MAJ 22/10/2014

**Règlement (CE) n° 1251/2008** de la Commission du 12 décembre 2008 portant application de la directive 2006/88/CE du Conseil en ce qui concerne les conditions et les exigences de certification applicables à la mise sur le marché et à l'importation dans la Communauté d'animaux d'aquaculture et de produits issus de ces animaux et établissant un liste des espèces vectrices

**Directive 2006/88/CE du Conseil** du 24 octobre 2006 relative aux conditions de police sanitaire applicables aux animaux et aux produits d'aquaculture, et à la prévention de certaines maladies chez les animaux aquatiques et aux mesures de lutte contre ces maladies

**Décision 2001/183/CE** de la Commission du 22 février 2001 fixant les plans d'échantillonnage et les méthodes de diagnostic pour la détection et la confirmation de certaines maladies des poissons et abrogeant la décision 92/532/CEE

**Décision 2008/392 du Conseil** du 30 avril 2008 aux fins d'application de la directive 2006/88 concernant la création d'une page d'information fondée sur l'internet destinée à rendre accessible par voie électronique des informations sur les exploitations aquacoles et les établissements de transformation agréés

**Décision 2008/896/CE** du 20 novembre 2008 établissant les lignes directrices pour les programmes de surveillance zoosanitaire fondés sur l'analyse des risques prévue par la directive 2006/88/CE du 24 octobre 2006 du Conseil

**Décision 2008/946/CE** de la Commission du 12 octobre 2008 portant application de la directive 2006/88/CE du Conseil en ce qui concerne les exigences liées à la mise en quarantaine des animaux d'aquaculture

**Décision 2009/177/CE** du 31 octobre 2008 en ce qui concerne les programmes de surveillance et d'éradication et le statut « indemne de la maladie » des Etats membres, des zones et des compartiments

**Décision 2010/221/UE de la Commission** du 15 avril 2010 portant approbation des mesures nationales visant à limiter les effets de certaines maladies des animaux d'aquaculture et des animaux aquatiques sauvages conformément à l'article 43 de la directive 2006/88/CE du Conseil

**Arrêté du 8 juin 2006** modifié relatif à l'agrément des établissements mettant sur le marché des produits d'origine animale ou des denrées contenant des produits d'origine animale

**Arrêté du 4 novembre 2008** relatif aux mesures de police sanitaire applicables aux animaux et aux produits d'aquaculture, et relatif à la prévention de certaines maladies chez les animaux d'aquaculture et aux mesures de lutte contre ces maladies

**Arrêté du 29 juillet 2013** relatif à la définition des dangers sanitaires de première et deuxième catégorie pour les espèces animales